

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-35

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 7

Contre :

Abstention : 3

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 11 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : VOTE DU BP 2020 BUDGET EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif Eau Potable pour l'exercice 2020, ce budget suit la nomenclature M49 et s'équilibre en recettes comme en dépenses :

- Section de fonctionnement : **61 629.87 €.**
- Section d'investissement : **85 504.58 €.**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte le Budget Primitif Eau Potable pour l'année 2020.

Adopte par chapitres le budget de la section d'investissement et les programmes sont donnés pour information.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

